

Autres
réf. sur
les parle-
mens, 15
Juin, p.
261. —
15 Sept.,
p. 111.
— 15 Oc-
tobre
1792, p.
250. —
15 Nov.,
p. 422.

» mandemens de nos courageux évêques, pour
» les Brefs aussi fermes qu'instructifs du vertueux
» & savant Pie VI. — On employa contre
» les Jésuites les calomnies les plus absurdes
» & les plus insensées. Par la plus abomina-
» ble hypocrisie, on les accusoit d'une mo-
» rale que l'on pratiquoit soi-même dans une
» étendue scandaleuse contre l'autorité royale
» ou religieuse. L'assemblée-nationale & sa
» propagande ont employé & continuent d'em-
» ployer des calomnies semblables contre le
» roi, le clergé catholique, les émigrés, &
» contre toutes les autorités légitimes; en les
» accusant de ses propres crimes. Quelle res-
» semblance!

Ce tableau est un avis bien sérieux donné à toutes les nations chez lesquelles l'avocatie & le robinage ont quelque influence sur la chose publique. Et comme de tous les pays de l'Europe il n'en est point qui en ait plus souffert que la France & la Belgique, celle de ces deux régions, qui existe encore dans l'ordre social & politique, doit redoubler de vigilance & d'effort pour n'essuyer pas le sort de celle qui n'est plus. Amenée trois fois sur le bord du précipice, & toujours repoussée par un génie tutélaire, elle doit de toutes les manières se défendre d'une quatrième épreuve. Les *Parlemens* de la Belgique, imitateurs exacts & précis d'un funeste modèle, ont fait, depuis que le règne de la philosophie pèse sur ces paisibles plages, les mêmes opérations que ceux de France; le même esprit les a constamment animés, le même but